



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Selon l'art. 85 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

Nicolas Chenaux, à Broc pour le remplacement de la pompe à chaleur soit/sis sur l'article n° 1061RF Broc, Chemin de Fin-Derrey 34.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**



Broc, le 07 novembre 2025

Le Secrétariat communal